

MAC REFERENT SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

MANAGEMENT S&ST



Nathalie VAN CELST
AMN CONSEIL ET FORMATION



FORMATION
MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES REFERENT SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

(Durée : 2 jours (14 heures))

Public

Salariés désignés compétents par l'employeur en S&ST formés depuis moins de 36 mois

Prérequis

Référents S&ST titulaires de l'attestation de validation de référent S&ST et de l'attestation « bases en prévention » de l'INRS.

Chaque participant devra présenter un dossier décrivant les étapes (avant-pendant-après) de la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels menée au sein de son entreprise ou de son établissement.

Objectifs

- Organiser et animer, en lien avec la direction, la démarche de prévention des risques professionnels de son entreprise
- Elaborer et animer un projet de prévention des risques professionnels de l'établissement
- Proposer des actions d'amélioration à partir de l'analyse d'une situation de travail ou d'un recueil d'information suite à un accident de travail

Contenu

- Évolution des pratiques et actualités
- Échanges d'expérience autour des pratiques (la mise en œuvre du projet de prévention)
- Evaluation des compétences

Méthodes et outils

Le stage alterne des exposés et des échanges de pratiques basées sur des expériences de mise en œuvre de démarche de prévention des risques professionnels réellement conduites par les participants.

Mode de validation

Une attestation de fin de formation est délivrée par l'intermédiaire d'AMN CONSEIL ET FORMATION aux participants qui ont suivi la totalité de la formation et satisfait aux épreuves d'évaluation.



V4 – 12.2022

Pour conserver ses compétences, il est recommandé que le référent S&ST participe à une formation de « Maintien et actualisation des compétences » (MAC) d'une durée de 14h (2j) par période de 36 mois.

Modalités de la formation

Face à face pédagogique : 14 heures réparties en 2 jours consécutifs.
Effectif maximum : 10 stagiaires.

Intervenant

L'encadrement de la formation est assuré par un IPRP, formateur de formateur PRAP et d'animateurs prévention certifié par le réseau prévention.

PROGRAMME DE FORMATION MAC REFERENT SANTE ET SECURITE AU TRAVAIL

JOUR 1	
9h00 – 12h30 13h30 – 17h00	Accueil et présentation Objectifs de formation Actualités et nouveautés Présentation des dossiers des candidats relatant la mise en œuvre de la démarche de prévention des risques professionnels Evaluation
JOUR 2	
9h00 – 12h30 13h30 – 17h00	Evaluation Bilan de fin de formation